

Les jeunes et le rapport au travail : le point sur la littérature sociologique

Jean-François René

Volume 6, Number 2, Fall 1993

Jeunes et enjeux sociaux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301223ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301223ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

René, J.-F. (1993). Les jeunes et le rapport au travail : le point sur la littérature sociologique. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(2), 43–53.
<https://doi.org/10.7202/301223ar>

Article abstract

La littérature sociologique occidentale sur la jeunesse s'est employée depuis plus d'une décennie à démontrer certaines mutations dans le rapport au travail des nouvelles générations d'adulte. Coincés par une conjoncture socio-économique qui tend à précariser les postes d'emploi, les jeunes réagissent et composent aujourd'hui leur vie et leur rapport au travail de multiples manières. L'auteur croit pouvoir relever à même la littérature trois tendances majeures, dont il cherchera à saisir les principaux contours : le travail au centre de la vie ; le travail comme instrument ; enfin, le vivre autrement.



Les jeunes et le rapport au travail: le point sur la littérature sociologique

*Jean-François RENÉ
École de service social
Université de Montréal*

La littérature sociologique occidentale sur la jeunesse s'est employée depuis plus d'une décennie à démontrer certaines mutations dans le rapport au travail des nouvelles générations d'adulte. Coincés par une conjoncture socio-économique qui tend à précariser les postes d'emploi, les jeunes réagissent et composent aujourd'hui leur vie et leur rapport au travail de multiples manières. L'auteur croit pouvoir relever à même la littérature trois tendances majeures, dont il cherchera à saisir les principaux contours : le travail au centre de la vie ; le travail comme instrument ; enfin, le vivre autrement.

Dans cet article, je chercherai à dégager comment se constitue aujourd'hui en Occident le rapport au travail des jeunes en âge de travailler. Je le ferai en puisant à même la littérature sociologique sur la jeunesse et le travail disponible au Québec, une littérature portant sur les jeunes des grands pays industrialisés (Québec/Canada, France, Grande-Bretagne, Italie, États-Unis). Notons au passage que la plupart de ces études, tout en conservant leur spécificité, furent généralement menées en recourant à des méthodes d'enquête qualitatives (interviews, récits de vie, journaux de bord, etc.). Notons également que d'une enquête à l'autre, la catégorie d'âge étudiée peut varier : 16-20 ans, 16-25 ans, 20-30 ans, etc. ; des variations sont aussi à noter en

ce qui a trait à la scolarité, à l'origine de classe, au sexe et à l'origine ethnique. En fonction des données disponibles, j'insisterai au besoin sur certaines de ces distinctions. Il va de soi, cependant, qu'elles limitent la portée des comparaisons et les possibilités de généralisation. Voilà pourquoi je propose ici de parler de tendances plutôt que d'utiliser, par exemple, une classification en termes de catégories. Ainsi, je crois pouvoir observer trois tendances majeures dans la littérature sociologique concernant les rapports qu'entretiennent les jeunes avec le travail : le travail au centre de la vie ; le travail perçu et vécu comme un instrument ; le travail secondarisé, faisant place au vivre autrement.

LE TRAVAIL AU CENTRE DE LA VIE

Pour un nombre encore important de jeunes, le travail salarié représente toujours aujourd'hui le repère identitaire central. Il fait office de lien social, facilitant l'insertion dans la société adulte. Pour ces jeunes, travailler c'est normal et naturel ; cela fait partie des fondements de la vie. Lieux et temps de travail structurent et organisent à la fois la trajectoire de vie et le quotidien. Pour eux, avoir un travail confère le droit de participer pleinement à la société, d'être comme tout le monde. Acceptant l'idée de passer une partie de la vie au travail (Bellemare et Poulin-Simon, 1983), ils expriment clairement cet attachement : « Moi, j'aime la job bien faite ; donnez-m'en de l'ouvrage, ça me fait pas peur ! » ; ou bien « Travailler, c'est normal, je peux pas concevoir ma vie sans le travail ! »

Le travail structurant l'ensemble de la vie, c'est également dans un tel cadre que l'on s'y fait des amis. Espace de reconnaissance sociale et économique, c'est donc aussi un lieu central pour la constitution des sociabilités. Qui plus est, on est également prêt à s'investir dans l'entreprise sans en attendre uniquement des gains pécuniaires (Banks et Ullah, 1988 : 152). Pour certains jeunes, l'entreprise est même parfois perçue comme une seconde famille : « Je travaille chez Molson ; je joue à la balle molle pour Molson ; je participe au dépouillement de Noël de la Molson ; je bois de la Molson ». Lorsqu'ils atteignent une certaine sécurité d'emploi, ils espèrent pouvoir y demeurer encore longtemps. Ils aspirent en quelque sorte à s'installer, à faire leur place dans l'entreprise comme dans la vie, souvent d'ailleurs à l'image de leur père et de leur milieu d'origine (Galland, 1984).

Cela dit, cette tendance n'est pas uniquement le lot de jeunes d'origine modeste et ouvrière. On y rencontre aussi les itinéraires d'individus plus scolarisés, souvent issus de milieux plus aisés, des individus qui réussiront bien souvent encore à s'insérer dans un travail salarié. Nonobstant certaines variations tributaires des différenciations de classe, ils aspirent eux aussi à se faire

une place dans la société par le biais du travail. Mais les mots clés changent. Ici, on parle d'excellence, de compétitivité, de standing. On entend des expressions comme : «Je veux faire la carrière la plus brillante possible» ou bien «Je veux gravir rapidement les échelons». Pour ces jeunes, il s'agit moins de se faire une place au soleil que de prendre la place, et acquérir plus de pouvoir, tant au sein de l'entreprise qu'à l'intérieur de la société (Aubert et Gaulejac, 1991).

Pour les jeunes adhérant à cette première tendance et pour qui le travail est encore le centre de la vie, quels seront les effets du chômage et de la précarité d'emploi sur leurs cheminements? Au regard de cette question, la littérature est beaucoup plus attentive à ce qui se vit chez les jeunes aux origines de classe plus modestes. Un premier constat ressort : pour ces jeunes, le travail occupe une si grande place qu'il leur est difficile de vivre des temps d'arrêt. Pour eux, «Le personnage central est l'ouvrier qualifié, il n'y a pas [...] d'autre condition que le travail ; le travail est nécessaire et exclut tout le reste [...] Ces jeunes rejettent énergiquement leur condition de chômeur et l'identité de chômeur» (Louis, cité par Groomings, 1985 : 524).

Conséquemment, le chômage comme temps de vie est perçu sous un angle négatif. C'est le «chômage dévalorisant» (Grell, 1985), le «chômage maladie» (Le Mouel, 1982), le «chômage d'enlissement» (Pissart, Poncelet et Voisin, 1990) ou le «précaire triste» (Lesage, 1986). Une expérience déplaisante vécue comme «une épreuve, une souffrance, un échec, en tout cas peu comme une ressource sur laquelle appuyer positivement de nouveaux modes de vie, de nouveaux modes d'action» (De Ronge et Molitor, 1987 : 51). Apparaît donc chez eux un fort sentiment d'exclusion. Pour les jeunes filles, cette exclusion se traduit souvent par la relégation vers un mode de vie plus traditionnel. Ainsi,

[...] les jeunes femmes d'origine ouvrière qui sont victimes du chômage d'enlissement n'ont développé aucune activité de substitution, sinon celles qui sont traditionnellement liées à la situation de femmes au foyer en milieu ouvrier. Leur chômage n'est pas un temps libéré pour la lecture, l'artisanat ou la musique «avec des amis», mais une relégation dans l'univers familial, vécue sans culpabilité excessive et compensée par un sur-investissement ménager. (Pissart, Poncelet et Voisin, 1990 : 589)

Pour les garçons, l'exclusion du travail fait plutôt naître une impression de vide, de manque. Puisqu'ils ne s'y sont guère frottés, il n'y a pas vraiment de rupture personnelle forte avec le monde du travail. C'est sous «le mode de l'absence qu'ils interprètent leur propre situation. Ils n'ont pas perdu un emploi, c'est plutôt le monde du travail qui s'est dérobé, laissant derrière lui ses valeurs, ses rythmes et ses contraintes» (Pissart, Poncelet et Voisin, 1990 : 589). Dès lors, le travail ne structure plus la vie et laisse l'individu aux

prises tant avec ses difficultés économiques qu'avec le sentiment de l'inutilité et de l'isolement :

Le mec qui travaille, il a déjà huit heures de boulot dans sa journée, sur douze heures il lui en reste quatre, bon, il va aller à son travail, c'est du temps, il va bouffer, et ainsi de suite [...] Si tu veux, pour lui le temps, il passe tout seul, naturellement. Un chômeur, il a douze heures à combler. (Le Mouel, 1982)

Multiples sont les conséquences de cette fuite ou de cette absence du travail salarié sur le quotidien de ces jeunes. Nous pouvons cependant percevoir deux grandes avenues. La première concerne la santé mentale et physique. Devant un tel vide identitaire, leur fragilité du moment rend certains jeunes plus vulnérables à un déséquilibre intérieur entraînant parfois des situations extrêmes de marginalisation : fugue, délinquance, polytoxicomanie, itinérance, prostitution (Michelina, 1984 ; Lamontagne *et al.*, 1987 ; Plante, 1984 ; Webber, 1991). En quelque sorte, puisque

[...] leur idéalisme naïf, qui les pousse à désirer ardemment avoir la possibilité de s'accomplir, ne trouve aucun objet sur lequel il puisse se focaliser, bon nombre d'entre eux [...] se tournent vers la drogue [...] le crime. (Lasch, 1992 : 232)

L'adoption de la seconde attitude démontre une meilleure capacité d'adaptation. À la suite de multiples échecs et désillusions, ils se désintéressent du travail.

En quelque sorte, à force d'occuper des emplois durs et assez insatisfaisants, on y désinvestit. On fait une rupture avec le travail salarié et on développe un rapport purement instrumental [...]. Le pôle travail ne présente plus d'intérêt comme sens à la vie et comme source de revenu gratifiante parce qu'il est totalement extra-déterminé. (Charbonneau *et al.*, 1985 : 385)

Cela correspond alors à la seconde tendance, traversée par cette culture du « juste assez », typique d'une certaine jeunesse américaine (Lasch, 1992 : 232).

LE TRAVAIL COMME INSTRUMENT

Propre à beaucoup de jeunes adultes, cette seconde tendance, celle du travail comme instrument, peut donc être perçue à la fois comme la conséquence et la continuité de la première tendance. Ici, l'importance du travail salarié comme source d'identité est remise en question. Le travail n'est plus le centre, mais un temps de vie parmi d'autres, essentiellement le levier qui permet d'accéder à une meilleure qualité de vie après les heures de boulot. À défaut de pouvoir se réaliser dans le travail, on tend ici à investir ailleurs,

dans les loisirs, la consommation, la culture, la vie privée ; et on se sert du travail comme moyen pour accéder pleinement à ces autres sphères de la vie.

Si cette tendance est déjà présente depuis plusieurs décennies, force est d'admettre, la précarisation aidant, qu'elle frappe de plein fouet les récentes générations de travailleurs. Déjà vers le milieu des années 70, une étude de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ, 1977) fait état d'un taux fort élevé d'insatisfaction au travail chez les jeunes. Une insatisfaction face à l'instrumentalisation du travail salarié qui engendre absentéisme et *turn-over*, à l'image de la période préfordiste. De nombreux jeunes revendiquent alors une plus grande autonomie, le droit de prendre des initiatives, un encadrement plus souple, refusant de tout sacrifier pour l'entreprise :

Les jeunes veulent un emploi stable, un salaire décent, un travail intéressant où ils peuvent s'épanouir, prendre des responsabilités et participer aux décisions qui les affectent, un travail qui contribue au bien-être de la société et qui s'intègre bien aux autres aspects de leur vie. (OPDQ, 1977 : 143)

Quelques années plus tard, dans leur étude sur le plein emploi, Bellemare et Poulin-Simon confirment eux aussi une telle tendance (1983). Plus récemment, dans le cadre de sa recherche sur les jeunes chômeurs, Gauthier (1988) note que plusieurs des jeunes interviewés refusent les emplois jugés trop routiniers et aliénants, affirmant ne pas vouloir « torcher » (78-81). À la limite, ils accepteraient de faire ces tâches si elles étaient payantes. Bien souvent, ils rêvent aussi d'un travail qui permettrait de rencontrer du monde et d'avoir du « fun » (85).

Ailleurs en Occident, tout particulièrement dans les grands pays industrialisés d'Europe de l'Ouest (Groomings, 1985 ; Roberts, 1985 ; Sanchis, 1988 ; Zoll, 1987 et 1992 ; Cesare, 1990), plusieurs chercheurs perçoivent une tendance similaire. Rainer Zoll, à la suite d'une enquête allemande, affirme :

Nous trouvons chez beaucoup de jeunes précaires l'idée d'un travail – souvent de nature artistique – dans lequel ils aimeraient s'investir de manière quasi totale. Mais la société ne leur offre pas la possibilité d'exercer ce travail. Il ne leur reste que le « job » pour lequel ils n'ont qu'un attachement instrumental. (1987 : 70)

Mais qui sont ces jeunes qui adoptent cette seconde attitude ? De prime abord, il semble qu'il s'agisse de jeunes de toutes origines sociales, des garçons comme des filles. S'il y a différenciation entre les classes, elle se situe plutôt dans le rapport qu'ils entretiennent avec le non-travail (modes de consommation, activités productives, modes de créativité, etc.). À part ces différences, il s'agit en général de jeunes qui refusent de faire n'importe quoi

à n'importe quel prix, à tout le moins sur une longue période. Par exemple, si l'on accepte un emploi qui ne répond pas aux attentes, ce sera pour une certaine période, le temps d'«accumuler du chômage» et de passer à autres choses.

Paul Willis, dans une recherche récente rappelle qu'en Angleterre 40% des 16-24 ans quittent d'eux-mêmes leur emploi chaque année. Du même élan, il souligne que la majorité des emplois manuels généralement offerts ne demandent guère plus qu'un âge mental de 12 ans et moins (Willis, 1990 : 14). Dès lors, comment se surprendre que nous nous retrouvions face à des jeunes qui sont plutôt enclins «[...] à revoir leur vie sous une autre optique et à considérer le travail comme un simple instrument sans aucune valeur intrinsèque» (Groomings, 1985 : 524). Pour ces jeunes, le travail, qu'il soit précaire ou permanent, se présente généralement comme une sorte d'esclavage moderne :

Je m'ennuie au travail ; j'ai l'impression que le temps ne passe pas. Toute la journée, j'ai plein de malaises, j'attrape tout ; mais aussitôt que je suis rendu à la maison, je suis bien ; j'ai mes loisirs, la télé, plein de choses ; ma job m'ennuie, me tue. (Willis, 1990 : 119)

Ces jeunes refusent en quelque sorte de se laisser enfermer dans un rapport au travail qui serait à la fois vidé de son expressivité et limité au plan financier : «Ils sont de plus en plus nombreux à inventer leurs propres modèles [...], c'est-à-dire qu'ils se trouvent un travail alimentaire» (Roberts, 1985 : 472), tout en explorant personnellement d'autres avenues. C'est le règne de «l'alternance» (Grell, 1985), du «chômage banalisé» (Le Mouel, 1982), des «stages d'insertion» (Dubar, 1987). Toutes formes de rapport au travail et de modes de vie qui permettent de se réapproprier une partie de son temps, de dégager des moments à soi, pour faire autre chose. Le chômage comme la sécurité du revenu deviennent alors des moyens «normaux», des leviers avec lesquels on apprend à jouer et à composer, et ce sans aucune culpabilité ; des compléments au travail alimentaire permettant d'accumuler ce dont on a besoin pour vivre décemment.

En résumé, si cette seconde tendance apparaît importante dans la littérature sur les jeunes, il importe de prendre en compte la dualité des sentiments qui habitent les individus concernés. D'un côté, on utilise le travail comme instrument et de l'autre on aspire (et espère) autre chose, qui serait de l'ordre d'un contenu plus expressif. Et c'est ici, qu'à défaut de le trouver et de pouvoir s'impliquer dans le travail, certains tranchent en investissant carrément ailleurs, constituant la troisième et ultime tendance dans le rapport au travail entretenu par les jeunes.

LE VIVRE AUTREMENT

Cette troisième et dernière tendance, encore minoritaire, propose une rupture. S'installe alors une mutation encore plus profonde avec le salariat. Face au vide créé par le manque de travail, une minorité de jeunes en viennent à explorer et à construire un autre rapport au monde (Roberts, 1985 ; Grell, 1985 ; Lesage, 1986 ; Cingolani, 1986 ; De Ronge et Molitor, 1987), apparaissent alors les thèmes du chômage créateur, du travail alternatif, du vivre autrement (Grell, 1985 ; De Ronge et Molitor, 1987). Une façon d'être qui annonce peut-être une certaine mutation dans la culture du travail. En fait,

[...] la crise est-elle simplement l'effondrement d'une culture fondée sur le travail salarié ? Ne signifie-t-elle pas plutôt qu'une culture nouvelle cherche à s'affirmer et que le travail salarié, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, n'en est plus forcément le centre ? (Grell, 1985 : 56)

Si l'accès au travail répétitif, mais payant, apparaît de plus en plus bloqué, il devient absurde d'abandonner le tiers de son temps à des règles rigides qui offrent de moins en moins de possibilités de satisfaction à l'extérieur comme à l'intérieur du temps de travail. Laisser aller huit heures de sa vie peut toujours être concevable si en contrepartie on reçoit de quoi bien vivre et bien consommer. Mais si salaire, sécurité d'emploi et réalisation de soi font faux bond, qu'est-ce qui retient les jeunes dans une boîte quelconque, du moins à long terme ? À quoi rime la fidélité et le respect, si l'autre nous trompe ou s'il nous offre que bien peu en retour ? Comme l'affirme l'un des jeunes interviewés par Cingolani dans son étude sur la précarité en France : « Si tu veux être respecté, tu refuses l'idée du travail ; parce que dans le travail, on ne respecte rien » (1986 : 26).

Certains répugnent à s'enfermer dans une logique qui ferait du travail l'unique centre de leur vie, et le principal déterminant de toutes leurs activités. Ils se refusent à laisser au monde du travail le soin d'organiser toutes leurs places et leurs temps de vie. S'appuyant à des degrés forts variables sur les ressources étatiques existantes, ils préfèrent l'insécurité économique à l'embrigadement à n'importe quel prix dans un cadre superfonctionnalisé (Grell, 1986 ; René, 1986 ; Gauthier, 1988). En fait,

[...] ce qui apparaît chez celles et ceux qui ont quitté volontairement un emploi au cours de ces dernières années, c'est d'abord le refus de se voir confinés toute leur vie dans un boulot abrutissant et monotone, le refus également de conditions qui rendent la vie sociale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu de travail, très pauvre et quasi impossible [...], [enfin la] tentation de faire autre chose, de réaliser un rêve, un voyage, un retour aux études, un projet de création artistique. (Lesage, 1986 : 59)

Dans son intervention sociologique produite au milieu des années 80, Marc Lesage note l'apparition d'une nouvelle conscience, qu'il qualifie de néo-prolétaire, une conscience à deux volets : celle du néo-prolétaire scandaleux (figure de rupture, traversée par le refus viscéral du travail abrutissant) et celle du néo-prolétaire alternatif (figure qui tend à vivre autrement). Et c'est au sein de ce second volet, qui rejoint généralement des individus plus scolarisés, que l'auteur perçoit des remises en question profondes :

[L'individu] est confiné à la précarité mais privilégie le travail créateur et libre au détriment du travail régulier, bureaucratisé et hiérarchisé. Il n'a peut-être pas le choix, mais c'est aussi d'une certaine manière l'aboutissement de son propre choix [...]. Il ne refuse pas le travail mais ses conditions d'exercice. Il préfère, pauvrement, se consacrer à sa passion. Éloigné des feux de la rampe, il cherche, à travers le quotidien, à réinventer la vie, le travail et l'amour. (Lesage, 1986 : 54)

Il n'est toutefois pas inutile de se demander si cette troisième tendance ne serait pas le propre de jeunes plus scolarisés, plus proches de valeurs postmatérielles (Inglehart, 1990), de se demander si en quelque sorte «[...] la capacité de développer une pratique alternative n'est pas le fait d'une minorité d'individus à qualifications culturelles élevées» (De Ronge et Molitor, 1987 : 62). Comme d'ailleurs il n'est pas inutile de s'interroger sur le sens de ces pratiques, à savoir si elles

[...] sont une alternative au travail salarié ou, au contraire, une alternative au chômage dans un contexte global où le travail salarié reste une norme inaccessible ? Une alternative au chômage, tout particulièrement pour des jeunes qui, issus des classes moyennes, cherchent par tous les moyens à «gérer» un peu leur déclassement ? En d'autres termes, les pratiques propres à cette troisième tendance annoncent-elles l'émergence d'un nouveau modèle de travail ou ne font-elles que refléter l'inaccessibilité croissante du modèle ancien ? (De Ronge et Molitor, 1987 : 51)

CONCLUSION

En conclusion, je pense que les tendances dégagées ici constituent un portrait assez complet des formes que peut prendre le rapport au travail des jeunes adultes en Occident. Au cœur de la conjoncture de changement qui frappe de plein fouet les nouvelles générations de travailleurs, ce portrait nous permet de conclure à la complexité de leurs itinéraires de travail. Des itinéraires qui ressortent avec d'autant plus d'acuité qu'ils sont le lot d'individus qui, contrairement aux travailleurs plus âgés, n'ont bien souvent jamais expérimenté le travail salarié. Des individus qui sont depuis leur tout jeune âge des consommateurs avant d'être des travailleurs (Baethge, 1985).

À la lumière de ces trois tendances, la crise du salariat se révèle dans toutes ces nuances. En mettant ici au jour le versant des acteurs, ce texte dégage les multiples réflexes développés par chacun à l'intérieur de la présente conjoncture. Des réflexes qui se traduisent par des choix de vie qui ne sont pas que le produit d'une conjoncture incontrôlable. Ainsi, ces tendances sont donc aussi le reflet des stratégies auxquelles recourent les sujets, en fonction de leur propre bagage. Bien sûr, le salariat s'effondrant, les jeunes générations, par leur arrivée récente sur le marché de l'emploi, en subissent objectivement, et parfois très lourdement, les effets. Conséquemment, certains jeunes ne s'y retrouvent plus, et manifestent tous les symptômes d'individus qui ont le mal de vivre. Mais simultanément, d'autres jeunes composent avec ce qui change. Rien d'idyllique, peut-être, mais ils explorent, à leur manière.

Enfin, ces tendances remettent en question la pratique sociale auprès des jeunes en âge de travailler. Des questions telles les suivantes ressortent : Comment intervenir avec des jeunes qui sont avant tout des consommateurs et qui n'ont guère d'expérience de travail ? Peut-on leur vendre le rythme (et les rites) d'un travail trop souvent instrumentalisé, et de plus en plus précarisé, alors même que dans leur vie d'adulte, et souvent dans leur histoire personnelle et familiale, ils n'ont jamais connu d'expérience de travail valorisante ? Dans la présente conjoncture, peut-on et doit-on chercher alors à en faire des travailleurs ? Ne doit-on pas plutôt s'assurer que l'intervention corresponde d'abord aux besoins exprimés et ce, même si ces besoins se démarquent des voies traditionnelles en termes de solutions individuelles et collectives ? Chose certaine, le travail de demain ne sera plus à l'image de celui qui domina le xx^e siècle. Sous ce rapport, nombreux sont les jeunes qui vivent déjà dans le futur. Que ceux qui travaillent avec eux en prennent dès aujourd'hui bonne note.

Bibliographie

- BAETHGE, M. (1985). « L'individualisme comme espoir et danger : apories et paradoxes de l'adolescence dans les sociétés occidentales », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 37, n° 4, 477-491.
- BAILLEAU, F. (1991). « Les mutations désordonnées de la société française », *La Recherche*, vol. 22, mai, 685-691.
- BANKS, M.H. et P. ULLAH (1988). *Youth Unemployment in 1980, Its Psychological Effects*, Londres, Croom Helm.
- BELLEMARE, D. et L. POULIN-SIMON (1983). *Le plein-emploi, pourquoi ?*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, UQAM, LABREV, IRAT.
- CAIRE, G. (1982). « Précarisation des emplois et régulation du marché du travail », *Sociologie et Société*, n° 2, 135-150.

- CELLIER, Patrick (1984). «Quand une société jette sa jeunesse à la rue», *Santé mentale au Québec*, vol. 9, n° 2, 154-158.
- CESARE, F. (1989). «Jeunes chômeurs en Italie», dans LAGRÉE, J.-C. et P. LEW-FAI (sous la direction de). *Jeunes et chômeurs*, Paris, Presses du CNRS.
- CHARBONNEAU, F., PANET-RAYMOND, J. et C. POIRIER (1985). *Les conditions de vie des salariés québécois et leur stratégie en temps de crise*, rapport de recherche, Montréal, Université de Montréal.
- CINGOLANI, P. (1986). *L'exil du précaire*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- DE RONGE, A. et M. MOLITOR (1987). «Les jeunes et le transitoire : les nouveaux contextes de la socialisation», dans LALIVE D'ÉPINAY, C. et R. SUE (sous la direction de). *Chômage, marginalité et créativité*, Suisse, Éditions de l'Université de Genève, 49-64.
- DUBAR, C. (1987). *L'Autre Jeunesse*, Lille, Presses de l'Université de Lille.
- DUBET, F. (1987). *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- GALLAND, O. (1984). «Précarité et entrées dans la vie», *Revue française de sociologie*, vol. 25.
- GAUTHIER, M. (1988). *Les jeunes chômeurs, une enquête*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GIRARD, M., GAUTHIER, M. et A. VINET (1977). *Les jeunes québécois et le travail*, Québec, Office de planification et de développement du Québec.
- GRELL, P. (1985). *Étude du chômage et de ses conséquences : les catégories sociales touchées par le non-travail*, GAPS, Université de Montréal, École de Service social.
- GROOMINGS, P. (1985). «Les jeunes, le travail et l'emploi en Europe», *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 37, n° 4.
- LAGRÉE, J.-C. et P. LEW-FAI (1989), *Jeunes et chômeurs*, Paris, Presses du CNRS
- LALIVE D'ÉPINAY, C. et R. SUE (sous la direction de). (1987). *Chômage, marginalité et créativité*, Suisse, Éditions de l'Université de Genève.
- LAMONTAGNE, Y., GARCEAU-DURAND, Y., BLAIS, S. et R. ÉLIE (1987). *La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri*, Québec, PUQ et Québec-Science éditeur.
- LASCH, C. (1992). «Éthique du travail, et culture du «juste assez», *Autrement*, série Monde, février, 223-232.
- LAZURE, J. (1986). «Les modes de vie des jeunes», dans DUMONT, Fernand (sous la direction de). *Une société des jeunes*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 45-59.
- LE MOUËL, J. (1982). «Le chômage des jeunes : des vécus très différents», Colloque de Dourdan, *L'emploi, enjeux économiques et sociaux*, Paris, Maspero, 163-172.
- LESAGE, M. (1986). *Les vagabonds du rêve, vers une société de marginaux*, Montréal, Boréal.
- LINHART, D. (1991). «Le travail et la question de sa centralité pour l'univers personnel et social», *Sociologie et société*, vol. 23, automne, 47-49.
- LIPSET, S. (1990). «The Work Ethic—Then and Now», *Public Interest*, 98, hiver.

- MICHELINA, J. (1983). *Des jeunes sans avenir : propos et confidences*, Montréal, Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM).
- MURRAY, C. (1989). «Jeunes chômeurs en Grande-Bretagne», dans LAGRÉE, J.-C. et P. LEW-FAI (sous la direction de). *Jeunes Chômeurs*, Paris, Presses du CNRS.
- OFFREDI, C. (1988). «La précarité des années quatre-vingt ou un phénomène social en gestation dans la société», *Revue internationale d'action communautaire*, 19/59, printemps, 21-31.
- PISSART, F., PONCELET, M. et M. VOISIN (1990). «Vivre en chômage», *Revue française de sociologie*, vol. 31, 573-593.
- PLANTE, M.-C. (1984). «La santé mentale des jeunes et le chômage», *Santé mentale au Québec*, vol. 9, n° 2, 17-25.
- PROVOST, M. (1987). *Les nouveaux phénomènes sociaux : la catégorie sociale «jeunesse»*, Québec, Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux.
- RENÉ, J.-F. (1986). «Jeunesse : la résistance à l'épreuve du quotidien», *Jeunesses : des illusions tranquilles*, Montréal, VLB-Éditeur, 99-148.
- RENÉ, J.-F. (1990). «Jeunesse : la mouvance comme mode de vie», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, n° 1.
- ROBERTS, K. (1985). «La jeunesse des années quatre-vingt : un nouveau mode de vie», *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 37, n° 4, 461-477.
- SANCHIS, E. (1988). «Valores y actitudes de los jovenes ante el trabajo», *Revista Espanola de Investigaciones Sociologicas*, n° 41, janvier-mars.
- SUE, R. (1987). «Conclusion», *Chômage, marginalité et créativité*, Suisse, Éditions de l'Université de Genève, 77-87.
- WEBBER, M. (1991). *Street Kids, the Tragedy of Canada's Runaways*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press.
- WEISS, L. (1990). *Working Class Without Work : High School Students in a De-industrializing Economy*, Routledge.
- WILLIS, P. (1990). *Common Culture, Symbolic Work at Play in the Everyday Cultures of the Young*, Boulder and San Fransisco, Westview Press.
- YANKOLOVICH, D. et J. IMMERWARHR (1984). «Putting the Work Ethic to Work», *Society*, 21, janv.-févr., 58-76.
- ZOLL, R. (1987). «Vers une éthique discursive», dans LALIVE D'ÉPINAY, C. et R. SUE (sous la direction de). *Chômage, marginalité et créativité*, Suisse, Université de Genève, 65-78.
- ZOLL, R. (1988). *Hypothèse d'un nouveau modèle culturel*, texte ronéo, non publié à ce jour.